



Une question ? Une préoccupation ? Remontez-la à vos représentants CFE-CGC Orange

Prochaine Réunion DP le 8 JUIN 2018

**Vos élus DP vous défendent au quotidien.
Ils sont vos PORTE-PAROLE auprès de la Direction.**

Leur mission ? Garantir l'application juste et loyale des dispositions qui s'appliquent dans votre établissement en matière de droit du travail et des fonctionnaires, conventions collectives, accords d'entreprise. Vos DP interviennent sur des questions essentielles comme la rémunération, la durée du travail, les conditions de travail et la santé des personnels.

Chaque fois que nécessaire, ils portent vos réclamations individuelles et collectives, auxquelles la Direction est tenue de répondre par écrit lors des réunions mensuelles des DP.

VOS DP sont vos DÉFENSEURS PERSONNELS...

... toujours présents à vos côtés. Votre DP vous conseille, peut vous accompagner lors des entretiens avec votre hiérarchie, vous appuyer dans une démarche de conciliation, mobiliser les ressources disponibles pour vous défendre.

En cas de besoin, il saisit l'Inspecteur du Travail, ou alerte le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail et la Direction de toute mise en danger des personnels de son établissement.

Vos élus DP CFE-CGC Orange sont formés et régulièrement informés des évolutions du droit des personnels. Ils bénéficient d'appuis juridiques et techniques afin de mieux intervenir pour vous défendre et s'engagent à :

- ♦ Répondre aux questions qui concernent votre emploi, vous accompagner dans vos démarches de mobilité, vous aider à défendre vos augmentations et promotions.
- ♦ Veiller tout particulièrement au respect de la santé et du bien-être des personnels de l'établissement.
- ♦ Exiger une vraie politique d'égalité femme / homme, pas seulement de continuelles mesures de rattrapage, se mobiliser pour développer l'emploi des personnes handicapées et faire supprimer tout type de discriminations.

**Tous les mois, via ce compte-rendu, nous vous tiendrons informés
des réponses de la Direction à vos questions.**

Réclamations et questions posées par les élus CFE-CGC

Réclamation 1

Rappel question 4 de la réunion DP du 12 Avril 2018.

Où en est-on sur la demande du site de Bezanne concernant la livebox et la télé ?

Réponse 1

Il convient de commander une ligne support et une BOX.

Cela suppose des DMI, des validations,...et des délais. L'installation ne sera pas opérationnelle avant la 1^{ère} quinzaine de juillet.

Réclamation 2

Rappel question 5 de la réunion DP du 12 Avril 2018.

La réponse ne nous satisfait pas.

Un PC ne suffit pas pour le département ACE afin de répondre au besoin.

Pouvez-vous nous répondre au vrai besoin ?

Réponse 2

Des solutions ont été trouvées pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer durant les grèves. Hormis ces deux personnes, nous n'avons pas eu d'autres sollicitations.

Réclamation 3

Rappel question 18 de la réunion DP du 12 Avril 2018.

Peut-on avoir la visibilité sur l'avancement des actions de consolidations et d'alimentations du RMU ?

Rappel question 18 de la réunion DP du 12 Avril 2018.

Question 18 A ce jour dans le cadre du projet DELIVERY, aucun process ou mode opératoire n'est mis à jour en fonction de l'évolution du SI ou du mode de travail, ce qui provoque une détresse, incompréhension et stress des salariés. D'où un retard important des traitements des demandes et un comportement de plus en plus agressif du personnel !! Quelles actions pouvez-vous mettre en place afin de répondre à ces faits constatés.

Réponse 18

Tout d'abord, nous n'avons pas constaté de comportement agressif dans les équipes Si c'est le cas, il convient de nous alerter. S'agissant des processus et modes opératoires, selon les offres, la documentation est plus ou moins aboutie dans le référentiel métier unique (RMU). C'est pour cette raison que l'école de la professionnalisation a lancé une action de consolidation et d'alimentation du RMU avec les équipes soutien et quelques RAC volontaires des AE. Nous y participons également. En complément les manquements sur les processus sont remontés nationalement pour prise en compte.

- Pas d'accès ou raccourci simple depuis mon SI, MyTools, WOO ou e-force comme le portail Axiome

- Dans le moteur de recherche du portail Orange « RMU » inconnu et « Référentiel Métier Unique » nous renvoie à OrangeCarto !

- Les fiches BVPN ou BTIP datent du mois de février 2017

- Dans la rubrique PROCESSUS il n'y a pas de différenciations entre les rubriques : Avant-Vente, Commande, Production, livraison, Facturation, Recouvrement et SAV/SAU. Comment s'y retrouver ?
- Dans la rubrique DOMAINES METIERS on retrouve les mêmes rubriques que dans la rubrique PROCESSUS.
- A quoi sert donc la colonne de gauche, puisque qu'il suffit dans la colonne Titre de taper le produit rechercher.
- Manque toujours le déroulé général des étapes de production pour un RAC.

Réponse 3

RMU est une solution WEB accessible depuis Internet Explorer, Firefox, ou Chrome en utilisant l'adresse suivante : <http://rmu.itn.ftgroup:8080/coca>

Il convient d'ajouter l'url dans mes favoris depuis mon SI.



(suite de la question) - Dans le moteur de recherche du portail Orange « RMU » inconnu et « Référentiel Métier Unique » nous renvoi à OrangeCarto !

Le nom RMU est déjà utilisé par une autre application Réplicat Multi-Univers (RMU). Nous avons référencé l'application sous le nom de RMU PORTAIL, les droits d'accès sont renseignés dans l'onglet Accès de la fiche OrangeCarto.

(suite de la question) - Les fiches BVPN ou BTIP datent du mois de février 2017

Un travail est en cours par Messaoud Frarma (Direction des processus) pour mettre à jour/créer 4 fiches RMU concernant les offres suivantes : BIE, BTIC, BTIP, BVPN. Les fiches seront publiées le 1er juin. Nous ferons des mises à jour régulières en fonction des remontées de vos équipes.

(suite et fin de la question) - Dans la rubrique PROCESSUS il n'y a pas de différenciations entre les rubriques : Avant-Vente, Commande, Production, livraison, Facturation, Recouvrement et SAV/SAU. Comment s'y retrouver ?

- Dans la rubrique DOMAINES METIERS on retrouve les mêmes rubriques que dans la rubrique PROCESSUS.

- A quoi sert donc la colonne de gauche, puisse qu'il suffit dans la colonne Titre de taper le produit rechercher.

- Manque toujours le déroulé général des étapes de production pour un RAC.

Ces problématiques ont été remontées auprès des équipes de la Direction de l'anticipation en charge de ce SI.

Réclamation 4

Pour la journée de solidarité, les managers de l'AE pourraient-ils communiquer à chaque collaborateur concerné le temps de récupération qui leur est alloué suivant les règles du temps de travail présentes dans ANOO ?

Réponse 4

Il n'y a pas de changement par rapport aux années précédentes.

Pour rappel : La loi a instauré une journée de solidarité en faveur des personnes âgées et dépendantes. Les modalités de cette journée sont décidées au sein des entreprises ou par branche.

Quel est l'objectif de cette journée ?

Il s'agit d'assurer un meilleur financement de la prise en charge des personnes privées d'autonomie âgées ou handicapées.

Exemples concrets : financement des établissements et services (EHPAD...), des maisons départementales des personnes handicapées, de places d'accueil et d'emplois dans les établissements et les services médico-sociaux.

Quelles en sont les modalités ?

Pour les salariés, c'est une journée de travail supplémentaire, non rémunérée.

Pour les employeurs, elle se traduit par une contribution à leur charge : la « contribution solidarité autonomie ».

En ce qui nous concerne

- Pour les salariés ne bénéficiant pas d'une réduction du temps de travail sous forme de JTL :
le salarié effectue 1 heure de plus de travail par jour sur une période de 7 jours déterminée entre le manager et son collaborateur.
- Pour les salariés ayant des JTL (y compris les Cadres Exécutifs Autonomes (CEA) : chaque année, un JTL est retenu et automatiquement déduit du droit à JTL au 1er janvier.
- Pour les CEA : la journée de solidarité se traduit par le retrait d'un JTL, qu'ils soient à temps plein ou à temps réduit.
- Pour les autres salariés en temps plein : la valorisation de ce JTL dépend du régime de travail et du Nombre de Jours Moyen travaillé par Semaine (NJMS*) de chaque salarié. Cette valeur est à comparer aux 7 heures légalement à effectuer au titre de la journée solidarité.

Selon que cette valeur soit supérieure ou inférieure aux 7 heures, l'employeur devra « rendre » ou le salarié « compléter » la durée en écart.

Les managers informeront naturellement leurs équipes gérées dans l'outil décompte du temps de travail.

Les RH rappelleront aux managers qu'il convient de communiquer de manière proactive auprès de leurs collaborateurs.

Réclamation 5

Peut-on avoir un bilan sur la journée portes-ouvertes de ACE et DELIVERY à Boîtelle ?
Nombre de personnes venues, de journées découvertes, de candidatures et prévision d'embauche ?

Réponse 5

Il est un peu prématuré d'effectuer un bilan de cette journée du 29 mars 2018.

Actuellement, les salariés ont été recontactés et effectuent une journée découverte si le métier les intéresse.

Naturellement un bilan sera communiqué aux équipes ACE, Soutiens et Delivery.

Réclamation 6

Le parking de Boîtelle sera fermé à partir de Septembre 2018 selon les informations qui nous sont parvenues du service logistique.

Avez-vous prévu une solution de rechange pour les usagers ?

Réponse 6

Oui, une réflexion avec différents scénarios est en cours.

Réclamation 7

Rappel question 24 de la réunion DP du 15 février 2018

Service pilotage ACE

Suite à cette demande, les congés ont été acceptés à cette date, il apparaît que 16 au 27 juillet 2018, il n'y aura qu'une seule personne présente au pilotage pour la plage horaire 8 heures à 18 heures ?

Comment compter vous palier à l'assurance de la continuité du service de 8 heures à 18 heures ?

Réponse 7

Comme cela a déjà été fait, un TSC sera mis en renfort si cela s'avère nécessaire.

Le recours à la sous-traitance comme à l'entraide d'autres AE sera également privilégié pour compenser la surcharge d'activité et permettre d'assurer la continuité de service (toujours si nécessaire).

Réclamation 8

Il n'y a plus de badges d'accès au garage dans les véhicules de pool. Ces badges nous permettaient de laisser notre véhicule personnel à la place du véhicule de pool emprunté en cas de remisage. Nous devons donc maintenant en cas de remisage à

domicile, laisser notre véhicule personnel sur le parking extérieur de l'AE car notre badge ne nous donne accès qu'au bâtiment et pas au garage. Quelle est la solution de remplacement ?

Réponse 8

Cette demande a été remontée au pôle véhicules de l'UI et au service sécurité des accès. Voici leur réponse.

Sur le Mac, pour récupérer un véhicule de pool, l'accès au sous-sol est possible aux piétons par l'escalier ou ascenseur, et pour la restitution, une caméra de lecture de plaque rend automatique l'ouverture. Le badge personnel n'est donc pas nécessaire.

Pour un déplacement de plusieurs jours, il est possible d'autoriser l'accès durant cette période afin de garer le véhicule personnel en lieu et place du véhicule de pool et éviter ainsi qu'il stationne à l'extérieur.

Il est également possible d'utiliser des véhicules en auto-partage disponibles sur d'autres sites (Boitelle par exemple ...) qui disposent d'enceintes fermées et protégées et donc d'y laisser son véhicule.

Réclamation 9

A ce jour beaucoup de véhicules de Pool, sont des véhicules électriques, et donc automatique, une matinée de découverte de ces véhicules avait été organisée pour apprendre la maîtrise de ce type de véhicules. Serait-il possible de prévoir d'autres matinées d'essais sur ces véhicules, car lors de déplacements professionnels beaucoup de salariés n'osent pas utiliser ces véhicules même pour de courts trajets et ont beaucoup d'appréhension.

Si oui peut-on prévoir ces formations rapidement ?

Réponse 9

La demande dépasse notre périmètre DP, toutefois cette demande est transmise aux gestionnaires des véhicules, sur le périmètre DO. Voici leur réponse.

Des sessions d'aide à l'usage des véhicules électriques ont déjà été réalisées, elles sont toujours d'actualité. Elles seront reprogrammées au S2 dès que nous aurons des disponibilités dans nos plannings.

Merci de nous communiquer les sites où les besoins sont recensés pour les prioriser. Nous avons noté que le MAC notamment est un site prioritaire.

Réclamation 10

Pour des problèmes importants sous la responsabilité de l'assistant social ; on nous a fait part que la réactivité n'était pas du niveau de l'attente.

En effet malgré plusieurs appels téléphoniques et mails, le retour de la demande à durée plus de 10 jours.

Réponse 10

L'équipe sociale est en cours de recrutement nos assistant-e-s sociaux-ales référent-e-s peuvent parfois faire de l'entraide, notamment sur le secteur de la métropole lilloise.

Il est possible aussi que le traitement de la demande ne soit pas du ressort de l'Assistant-e-social-e- et que ces derniers doivent faire appel à un expert ou attendre une validation. Nous invitons les salariés à se faire connaître auprès de leur RRH pour que nous puissions les relancer.

Réclamation 11

Sur Orange Job y a t-il une réflexion pour mettre en place un système proactif d'offre emplois aux salariés ? (du type Linkelink)

Réponse 11

Cette demande ne relève pas de l'AE NDF, Orangejobs étant un outil groupe.

Nous n'avons pas d'information sur cette possibilité.

Toutefois, le salarié peut télécharger Orangejobs sur son mobile et se paramétrer des alertes (au même titre que cette possibilité est offerte sur le PC).

Réclamation 12

Retour sur la question 19 de la réunion DP du mois d'Avril : La réponse à la question n'a pas été donnée.

L'appel à candidature concernant l'Ascom MDM sur le site de Bezannes terminé au 1er avril a-t-il été effectué en bande D ?

Si oui, pourquoi sur le site de Villeneuve d'Ascq l'annonce est-elle toujours en niveau C ?

Réponse 12

Côté Villeneuve d'Ascq, des candidats ont été reçus. Le recrutement de l'ASCOM HDM a été validé. Celle-ci intégrera l'agence au 1er septembre et est déjà niveau D. Au final nous avons ouvert sur les 2 niveaux à Villeneuve d'Ascq en vue d'optimiser le nombre de candidatures.

Le recrutement d'un-e ASCOM MDM est toujours en cours. En fonction de la localisation du candidat retenu, le futur collaborateur sera basé à Villeneuve d'Ascq ou à Reims.

Réclamation 13

Accord du 29 janvier 2018 portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'équilibre vie privée vie professionnelle au sein d'Orange SA période 2018-2020

Quand les salarié(e)s seront-ils informés par leur ligne managériale de cet accord ?

Réponse 13

Les managers sont informés par l'équipe RH à compter 22 mai 2018 et jusque début juin : 4 calls managers ont été programmées.

Ils pourront ensuite décliner cet accord au sein de leurs équipes.

Pour rappel : un article sur l'égalité professionnelle au sein de l'AE NDF a été effectué au mois de mars 18.

Réclamation 14

Quand sera mis en place le passeport égalité professionnelle dans notre service ?

Réponse 14

Le passeport égalité professionnelle est obtenu après avoir suivi les 3 visas égalité professionnelle.

Les managers informeront à partir du mois de juin les équipes, le premier chapitre est de 30 minutes maximum, les deux suivants seront proposés courant juin 2018.

Les salariés pourront suivre les 3 modules et obtenir leur passeport durant l'été 2018.

Réclamation 15

Quand sera mis en place le passeport égalité professionnelle dans notre service ?

Réponse 15

Conférer réponse à la question 14

Réclamation 16

Réponse 16

Qui sera le ou la correspondante Égalité professionnelle au niveau de notre établissement principal ?

Ce correspondant sera Anne-Marie Le Scour

Réclamation 17

Où puis-je trouver des informations me permettant de savoir si mon salaire est proche de celui de mes collègues qui exercent le même métier que le mien à niveau de classification et d'ancienneté identique ?

Réponse 17

Les salariés qui souhaitent consulter leur nuage de point se rapprochent de leur RRH, qui lui-même fixe un RdV avec le DRH pour consulter ce nuage de point. Celui-ci n'est en aucun cas diffusé au salarié.

Ceci n'est possible que pour les ACO et AFO cadres.

Question 18

Concernant les salariés qui ne souhaitent pas s'inscrire sur PLAZZA, comment peuvent-ils faire pour effectuer les formations ou avoir accès aux informations contenues sur PLAZZA ? Un logging et un mot passe générique commun à l'AE peut-il être mis en place pour de la consultation uniquement ?

Réponse 18

Plazza reste l'outil de prédilection d'information, de partage collaboratif au sein du groupe depuis plusieurs années et le sera sans doute de plus en plus. Son accès est individuel, c'est-à-dire nécessite un login et mot de passe pour chaque salarié. Ces login et mot de passe sont obligatoirement associés à une adresse mail orange.com.

Le Département marketing/Communication organise à la demande des formations à l'utilisation pour que chaque salarié soit à l'aise avec l'outil. Il est donc preneur des remontées qui vous sont faites pour accompagner les salariés. Les équipes communication se déplacent sur site. A titre d'exemple, elles sont venues former les équipes de Delivery de Béthune le 17 mai.

Question 19

Dans le cadre d'un départ à la retraite sans TPS mais à l'âge légal, une prime de départ en retraite est-elle allouée ? Et si oui comment est effectué ce calcul pour cette prime de départ ?

Réponse 19

Non, il n'y pas de prime de départ, y compris pour une carrière longue.

Question 20

Suite à la fermeture de COME il n'y a pas d'instruction ou de communication sur les actions à entreprendre ? A qui s'adresser pour les commandes perdues dans la nature ? Faut-il relancer de nouvelles commandes ? Ce manque d'information génère perte de temps et stress.

Réponse 20

COME ne se ferme pas du jour au lendemain.

Les clients toujours dans COME continueront d'être traités dans l'application jusqu'à retour arrière dans DISE.

Il est prévu un point début juin 2018 ASCOM/Vente et DEC pour prioriser le retour dans DISE des clients sensibles.

VOS REPRESENTANTS AE NORD DE FRANCE



Emmanuel ANGLO

Jean-Claude CATALAN

Alain LECLERE

Marc LEPIN

Corinne OURIAGLHI

Virginie PODEVIN

François-Xavier SALENGRO

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/fonctions-support-et-finances/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECGC

